



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/05

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :

Institutions et vie
politique

SOUS DOMAINE :

Désignation des
représentants

OBJET :

**Election des
délégués au
Syndicat
intercommunal
d'irrigation Cuxac –
Coursan**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
31/01/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. AUBARD Olivier, procuration à M. BOUTET Jean-Marc.

M. TOMAS Eric, procuration à Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle au Conseil que l'article L 5211 – 8 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit en particulier que les délégués des conseils municipaux suivent le sort de l'assemblée quant à la durée de leur mandat.

Il indique que compte tenu du renouvellement intégral du Conseil, il y a lieu, conformément aux articles L 5211-7, L 5212-6, L 5212-7 et aux statuts du syndicat, de procéder à l'élection de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants appelés à siéger au sein du comité du Syndicat Intercommunal d'Irrigation Cuxac-Coursan.

Il convient de procéder à cette élection des délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Irrigation Cuxac – Coursan, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Sont candidats pour le groupe Cuxac 2020 :

Titulaires : Grégory DELFOUR, Nicolas LORENZO, Jean-Marc BOUTET

Suppléants : Philippe BARDY, Yoann FOURMOND, Romain COMBES

M. le Maire fait procéder à l'élection à bulletin secret et constate les résultats suivants :

Nombre de votants : 27

Ont obtenu :

Liste Cuxac 2020 : 23

Bulletins blancs : 4

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le résultat du vote,

Déclare élus au Comité syndical du Syndicat d'irrigation CUXAC-COURSAN :

Titulaires : Grégory DELFOUR, Nicolas LORENZO, Jean-Marc BOUTET

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le 09/02/2024

ID : 011-211101167-20240206-2024_05-DE

Berger
Levrault

Suppléants : Philippe BARDY, Yoann FOURMOND, Romain COMBES

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BARDY

Grégory DELFOUR

